



FFE/N. HOOYS

Covid-19

Prolongation du confinement dans le Dunkerquois : les cavaliers peuvent continuer à s'occuper des chevaux

Alors que la préfecture du Nord vient d'annoncer la prolongation du confinement pour trois week-ends supplémentaires dans la région du Dunkerquois, bon nombre de cavaliers sont à nouveau inquiets pour le bien-être et la santé de leurs chevaux. Cette situation est d'ailleurs identique dans le département du Pas-de-Calais jusqu'au 28 mars prochain.

A l'initiative de la Fédération Française d'Équitation, **le protocole FFE de novembre 2020 a de nouveau été étudié le 24 février dernier par le centre interministériel de crise qui a confirmé son application. Le protocole FFE peut ainsi être appliqué dans les zones faisant l'objet de confinement les week-ends entre 6h et 18h.**

Pendant le confinement, les cavaliers des territoires confinés sont donc autorisés à se déplacer pour assurer les soins et les activités nécessaires au bien-être des équidés entre 6h et 18h. Le protocole FFE permet d'organiser, sous certaines conditions, une venue maîtrisée et tracée des propriétaires d'équidés dans les établissements équestres, ainsi que la venue des cavaliers de clubs qui viennent assurer soins et activités physiques indispensables au bien-être des chevaux.

Dans le cadre de ce confinement **dans le département du Pas-de-Calais et dans la région du Dunkerquois**, les cavaliers peuvent télécharger directement une attestation sur le site de la FFE (espace cavalier). Elle doit être accompagnée de l'attestation de déplacement dérogatoire officielle, en cochant le motif n°2 « Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé ».

La FFE invite à respecter strictement les mesures visées dans le protocole sanitaire, qu'elles soient d'ordre sanitaire ou de traçabilité des cavaliers.

Pour suivre les actualités sanitaires liées à la Covid-19 : <https://www.ffe.com/Crise-sanitaire>

CONTACTS PRESSE

FFE Communication (T : +33 254 944 645) - communication@ffe.com

Agence Consulis - Véronique Gauthier (M : +33 672 770 600) - agenceconsulis@gmail.com